

## Informatique et société

**Groupe 30**

Mercredi, de 17h30 à 21h00 PK-R610 (cours)

### Responsable(s) du cours

---

**Nom du coordonnateur :** GAMBS, Sébastien

**Nom de l'enseignant :** GOLDENBERG, Anne

**Local :** PK-4115

**Téléphone :** (514) 987-3000 #

**Courriel :** goldenberg.anne@uqam.ca

### Description du cours

---

Cette activité modulaire a pour but de faire prendre conscience aux étudiants du rôle et des devoirs de l'informaticien. Les sujets abordés seront en particulier les suivants: problèmes humains de l'informatique. Place de l'informatique dans la société actuelle. Problèmes moraux et légaux de la sécurité de l'informatique. Responsabilité et éthique professionnelle de l'informaticien. Déontologie informatique.

Préalables académiques :

Avoir réussi 45 crédits du baccalauréat en informatique et génie logiciel ou 5 cours du certificat en informatique, dont 4 siglés INF.

### Objectifs du cours

---

À la fin du cours, l'étudiant.e devrait pouvoir :

- Comprendre le contexte professionnel propre à l'informatique et au génie logiciel
- Prendre conscience des responsabilités professionnelles des informaticien.ne.s
- Connaître et pouvoir utiliser le code de déontologie du génie logiciel pour guider sa conduite et analyser une situation
- Prendre connaissance des enjeux sociaux et politiques de l'informatique
- Se situer dans les débats contemporains autour des technologies de l'information et de la communication
- Identifier les principales théories, le vocabulaire et les concepts concernant les rapports entre informatique et société
- Se sentir plus à l'aise dans le travail en équipe
- Développer des compétences d'analyse critique et constructive sur la profession d'informaticien.ne, en l'appliquant à des situations précises
- Se familiariser avec les conséquences sociales des choix technologiques
- Prendre conscience des apports possibles de l'informatique au bien commun

### Contenu du cours

---

- Déontologie et code d'éthique en génie logiciel
- Notions d'éthique, de morale et de droit

- Valeurs dans le design
- Surveillance, cybercrimes et protection des renseignements personnels
- Propriété intellectuelle
- Militantismes techniques
- Aspects sociaux des jeux électroniques
- Approches intersectionnelles
- Accessibilité et compréhension des situations de handicap
- Déchets électroniques

## Formules pédagogiques

- Exposés magistraux
- Conférencier.ère.s
- Discussions et activités collaboratives en classe
- Travaux en équipe
- Examens et évaluations en classe

La plupart des questions discutées dans ce cours n'ont pas de réponses simples, vraies, fausses ou consensuelles. Une importante partie du cours visera à discuter des enjeux et à débattre de divers points de vue, en nous appuyant sur des théories et des concepts.

Durant la session, vous allez développer des habiletés pour prendre part à ces discussions, en vous situant face à différentes théories, en apprenant à manipuler certains concepts, en développant un vocabulaire approprié. Tout cela a pour but de vous aider à développer un esprit critique et constructif sur les rapports qui se nouent entre technologies, informatique et société et, ainsi, à mieux comprendre vos responsabilités en tant qu'informaticien.ne.

Les étudiant.e.s formeront des groupes de travail pour réaliser une fiche de lecture, un exposé oral et un travail de fin de session. Nous vous suivrons dans ce processus. Ce travail devra s'appuyer sur des articles scientifiques (des publications évaluées par les pairs) et sur une discussion des principaux enjeux soulevés par votre sujet.

## Modalités d'évaluation

Travail	Échéances	Pondération
1. Analyse d'un cas d'éthique (en équipe)	30 mai	15 %
2. Fiche de lecture ou analyse de jeu vidéo	6 juin	10 %
3. Travail de recherche (en équipe)		
3.1 Sujet (titre + ½ page) et contrat d'équipe	23 mai	0%
3.2 Plan de travail de recherche/création (2-3 pages)	20 juin	10%
3.3 Présentations orales	4, 11 juillet	10%
3.4 Travail de recherche/ Analyse de création (10-15/5-10 pages)	18 juillet	25%
4. Examen de fin de session (individuel)	25 juillet	30%

## Détails et indications

### 1. Analyse d'un cas d'éthique (10% )

Vous devrez, à partir du code de déontologie qui sera présenté en classe (à la deuxième séance), analyser un cas d'éthique qui

vous sera également remis en classe à la deuxième séance. Ce cas d'éthique sera évalué par une autre équipe avant d'être corrigé par la/le correcteur/trice.

## 2. Fiche de lecture ou analyse de jeu vidéo (15%)

La fiche de lecture est un travail individuel de 4 pages. Vous choisirez un article scientifique de 6 à 20 pages, ou un jeu vidéo de votre choix. Il vous sera demandé de présenter :

- (1) les auteur.e.s
- (2) le sujet
- (3) le contexte de publication ou de création (date, lieu, enjeux, plateforme...)
- (4) l'argumentation et la conclusion de l'article ou l'expérience de jeux
- (5) la contribution du texte ou du jeu à votre connaissance du sujet.
- (6) ce que ce texte ou ce jeu apporte à votre future dissertation ou création.

## 3. Travail de recherche ou de création (en équipe)

Le travail de recherche vise à amener les étudiant.e.s à développer une réflexion approfondie, critique et constructive sur un sujet de leur choix, qui touche aux relations entre informatique et société.

Le travail de création est une proposition permettant aux étudiant.e.s de designer un jeu vidéo autour d'un sujet précis, qui témoigne d'une réflexion approfondie, critique et constructive sur un sujet de leur choix, qui touche aux relations entre informatique et société. Il s'accompagnera d'une analyse de 5 à 10 pages.

Le travail de recherche ou d'analyse est divisé en plusieurs étapes de façon à faciliter la prise en main du sujet, des méthodes de recherche et de l'écriture en général. Ces différentes étapes permettront un suivi progressif des avancements. Les équipes seront constituée de 4 à 5 personnes. Les membres devront s'entendre sur un contrat d'équipe pour mieux formaliser les rôles de chacun.e des membres (un modèle vous sera fourni en début de session). Pour favoriser l'organisation du travail en équipe, deux séances seront dédiées à la préparation méthodologique puis à l'avancement de cette collaboration.

### 3.1 Sujet de travail de recherche ou de création et contrat d'équipe (0% - en équipe)

Donnez un titre et décrivez en deux paragraphes votre sujet de recherche. Un contrat d'équipe doit être remis en même temps que le sujet de recherche. Ce contrat délimite les règles que les étudiant.e.s doivent suivre. Un exemple de contrat d'équipe sera déposé sur Moodle en début de session.

### 3.2 Plan du travail de recherche ou de création (10% - en équipe)

Le plan du travail devra comprendre les éléments suivants :

1. **Noms et numéro d'équipe qui vous sera assigné**  
Indiquez les noms et codes permanents de chaque membre du groupe.
2. **Titre**  
Revoyez votre titre à partir des commentaires que vous avez reçus dans le travail précédent.
3. **Sujet (1 paragraphe)**  
Décrivez un peu plus longuement votre sujet remanié, en expliquant l'angle par lequel vous souhaitez l'aborder.
4. **Concepts (liste, 2 à 4 concepts)**  
Identifiez les principaux concepts que vous allez définir.
5. **Enjeux (liste, 2 à 4 enjeux)**  
Identifiez les principaux enjeux que votre sujet va aborder.
6. **Problématique (1 paragraphe)**  
Posez la question concrète à laquelle vous souhaitez répondre dans votre travail final (indice: on n'y répond pas par oui ou non, elle n'est pas prescriptive : comment devrait-on....)
7. **Méthodologie (2 paragraphes)**  
Ébauchez votre méthodologie : Comment allez-vous vous y prendre pour répondre à cette/ces questions? Quelle méthode vous semble la plus pertinente (nous allons aborder 3 méthodes : étude de controverse, valeurs dans le design, analyse d'un cas d'éthique)? Quelles étapes envisagez-vous pour développer votre analyse?
8. **Ressources (1 paragraphe)**

Identifiez des ressources à votre disposition et que vous utiliserez dans le travail. Par exemple : Des théories et des concepts vus en classe, des articles scientifiques (2-3), des articles de journaux (2-4), des données (rapports, études, données brutes, reportages, etc.), etc.

### 3.3 Présentation (10% - en équipe)

Vous devrez faire une présentation de 10 minutes de votre de travail de session. Les présentations visent surtout à échanger avec les enseignant.e.s et les étudiant.e.s sur l'avancement du travail de session. Nous n'attendons pas un travail abouti. Il s'agit plutôt d'un rapport d'étape. Vous devrez donc présenter l'état actuel de votre travail et ce que vous comptez améliorer d'ici la fin de la session.

### 3.4 Travail de recherche ou de création (25% - en équipe)

Il s'agit d'un travail de recherche collaboratif, qui développe le plan de travail et s'étend sur 10 à 15 pages environ. Gardez à l'esprit qu'un paragraphe = une idée. Il devra comprendre les éléments suivants :

#### 1. Noms et numéro d'équipe

Indiquez les noms et codes permanents de chaque membre de l'équipe et votre numéro d'équipe.

#### 2. Titre

Revoyez votre titre à partir des commentaires que vous avez reçus dans les travaux précédents.

#### 3. Sujet (1 à 3 paragraphes)

Présentez votre sujet, justifiez sa pertinence et expliquez l'angle par lequel vous souhaitez l'aborder.

#### 4. Concepts (1 paragraphe par concept, 2 à 4 concepts)

Présentez les principaux concepts de votre travail (ils apparaissent souvent dans le titre). Justifiez le choix de ces concepts et définissez-les.

#### 5. Problématique (1 à 3 phrases)

Posez la question concrète à laquelle vous souhaitez répondre dans votre travail.

#### 6. Méthodologie (1 à 2 paragraphes)

Comment vous y prenez-vous pour répondre à cette/ces questions?

- Choix de la méthode de travail (analyse de controverse, cas éthique, valeurs dans le design).

- Justification de ce choix en lien avec votre sujet.

- Explication ou retour sur le déroulement de votre étude.

#### 7. Théories, courants et enjeux (3 paragraphes)

- Quels sont les 2,3,4 grands enjeux dont traitent votre sujet?

- Présentez les théories, les courants et les auteurs qui parlent de ce sujet et de ces enjeux.

- Quelles sont les différentes positions ou points de vues relatifs à votre sujet?

#### 8. Analyse (entre 3 et 9 paragraphes)

Étudiez chaque posture ou cas relatif à votre question, avec les ressources que vous avez choisies.

#### 9. Conclusion (1 paragraphe)

Qu'avez-vous retenu de cette recherche? Quelles sont les avenues possibles? Comment vous positionnez-vous désormais par rapport à ce sujet?

#### 10. Bibliographie

Présentez vos articles scientifiques (2-3), vos articles de journaux (2-4), vos rapports, études, reportages, etc., en indiquant chaque fois : l'auteur.e, la date, le titre, la maison d'édition, le journal de publication ou l'URL.

## 4. Examen de fin de session (30% - individuel)

L'examen portera sur l'ensemble de la matière du cours. Il sera d'une durée de 3h. L'examen est à livre fermé sauf le code de déontologie.

## Critères d'évaluation et autre remarques sur les travaux

### Critères généraux d'évaluation des travaux :

- Réponses aux différents éléments demandés;
- Clarté et style de l'écriture;
- Profondeur de l'analyse;
- Pertinence des références aux concepts, théories et articles scientifiques;

- Qualité du français;
- Prise en compte des commentaires précédents (dans le cas du travail de recherche).

Pour chaque travail, des points seront notamment attribués à l'effort et à la clarté du texte :

- **L'effort** renvoie à votre progression depuis le travail précédent et par rapport à des difficultés connues. Si vous avez des difficultés particulières (linguistiques, cognitives, motrices, familiales...) pouvant affecter votre travail, nous vous invitons à nous en faire part dès le début de la session, pour que nous trouvions des solutions ensemble.
- **La clarté** du texte renvoie à la fois à la qualité du français, la lisibilité du texte et au soin apporté à la présentation.
- **Prenez le temps de vous relire ou de vous faire relire.** Si vous éprouvez des difficultés avec la maîtrise du français, nous vous suggérons d'utiliser un correcteur orthographique, ou de nous mentionner vos difficultés.

La décision finale concernant les notes de chacun des travaux ainsi que la note finale revient cependant aux enseignant.e.s.

## Autres remarques sur les travaux :

### Remise des travaux

- Tous les éléments d'évaluation doivent être soumis pour réussir le cours, à moins d'une urgence médicale ou d'une entente préalable avec les enseignant.e.s.
- Les travaux doivent être remis en deux exemplaires : en version numérique sur Moodle(en version PDF, ODT ou DOC) et en version papier en classe ou dans la chute de travaux.
- Politique de retard : 0,5 point par jour sera retranché d'un travail remis en retard, jusqu'à concurrence de la moitié de la note finale du travail concerné. Un délai pourra cependant être accordé sans pénalité dans le cas de circonstances particulières (familiales, médicales) si une entente a été faite avec les enseignant.e.s avant la date de remise du travail.

### Équipes

- Les équipes se forment sur une base consensuelle au plus tard au deuxième cours.
- Chaque équipe se dote d'un contrat de travail.
- À moins d'une entente avec les enseignant.e.s, l'équipe formée au début de la session sera la même pour tous les travaux.

### Citations

**Celles-ci ne doivent pas reprendre plus de 5 phrases du document original. Assurez-vous de mettre la portion citée entre guillemets.**

- Indiquez en bas de page (ou à la fin du travail) la référence complète, incluant au minimum le nom de l'auteur.e, le titre de l'œuvre ou du texte, l'année de publication, ainsi que le lien Internet où ce texte est disponible, s'il y a lieu.
- Pour plus d'informations, consultez le site de la bibliothèque : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/plagiat/comment-citer-ses-sources>

Tout au long de ses études, l'étudiant doit produire des travaux de recherche dans lesquels il doit intégrer les idées de différents auteurs. Afin d'éviter toutes formes de plagiat, il est important d'indiquer clairement la provenance de toute information prise dans des sources externes, qu'il s'agisse de sources imprimées ou encore de pages Web que ce soit :

- Quand on fait référence à l'idée, à l'opinion ou à la théorie d'une autre personne.
- Quand on utilise des données, des graphiques, des illustrations, etc. originaux.
- Quand on cite textuellement les paroles de quelqu'un ou des extraits de documents écrits.
- Quand on les exprime en d'autres mots.

### Pourquoi indiquer clairement ses sources ?

- Pour donner de la crédibilité à ses propos.
- Pour illustrer qu'un travail de recherche a été fait.
- Pour permettre au lecteur de vérifier les références utilisées.
- Pour accorder à l'auteur le crédit qui lui revient.

- Pour offrir au lecteur des références sur le sujet traité, au cas où il voudrait en savoir davantage.
- Pour se protéger soi-même du plagiat.
- Pour respecter le travail des autres.

### Quand citer?

Citer la source, dès qu'une idée ou un résultat de recherche dont on n'est pas l'auteur influence directement le contenu de notre travail. Ce peut-être une paraphrase ou une citation mot à mot, et ce, peu importe le support - papier ou numérique ou en ligne - de la citation.

### Ne pas citer :

L'idée ou le fait qui est de notoriété publique i.e. connu d'une grande majorité de gens et repérable dans diverses sources d'information. Ex. : Dans des conditions normales l'eau boue à 100 C.

Les dates d'événements importants ainsi que certaines expressions. Ex. : la Grande Noireur, la Seconde Guerre mondiale. »

Source : <http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/citer-ses-sources>

### Mise en probation et autres sanctions

La mise en probation peut être imposée sans autre sanction, auquel cas, l'enseignant, l'enseignante se voit inviter à attribuer une notation à l'étudiante, l'étudiant pour le cours conformément au résultat obtenu pour les prestations complétées. La mise en probation sans autre sanction signifie que la mention « P » est inscrite au dossier de l'étudiante, l'étudiant et que celle, celui qui en est l'objet ne doit commettre aucune autre infraction au présent règlement, à défaut de quoi, l'une ou l'autre des sanctions suivantes lui sera imposée.

Outre la mise en probation, l'étudiant.e peut se voir imposer une ou plusieurs des sanctions suivantes : échec au travail ou à l'activité académique;

- échec au cours ou à l'activité créditée;
- obligation de réussir de trois à six crédits additionnels, hors programme, afin d'obtenir son grade, diplôme, certificat ou attestation; les cours doivent être identifiés
- suspension de toute activité à l'Université, pour une période maximale de neuf trimestres consécutifs; [ &hellip; ] »

Source : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/plagiat/consequences>

### Politique d'absence aux examens

**L'autorisation de reprendre un examen en cas d'absence est de caractère exceptionnel. Pour obtenir un tel privilège, l'étudiant-e doit avoir des motifs sérieux et bien justifiés.**

Il est de la responsabilité de l'étudiant-e de ne pas s'inscrire à des cours qui sont en conflit d'horaire, tant en ce qui concerne les séances de cours ou d'exercices que les examens. **De tels conflits d'horaire ne constituent pas un motif justifiant une demande d'examen de reprise.**

Dans le cas d'une absence pour raison médicale, l'étudiant-e doit joindre un certificat médical original et signé par le médecin décrivant la raison de l'absence à l'examen. Les dates d'invalidité doivent être clairement indiquées sur le certificat. Une vérification de la validité du certificat pourrait être faite. Dans le cas d'une absence pour une raison non médicale, l'étudiant-e doit fournir les documents originaux expliquant et justifiant l'absence à l'examen &ndash; par exemple, lettre de la Cour en cas de participation à un jury, copie du certificat de décès en cas de décès d'un proche, etc. Toute demande incomplète sera refusée. Si la direction du programme d'études de l'étudiant-e constate qu'un étudiant a un comportement récurrent d'absence aux examens, l'étudiant-e peut se voir refuser une reprise d'examen.

L'étudiant-e absent-e lors d'un examen doit, dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date de l'examen, présenter une demande de reprise en utilisant le formulaire prévu, disponible sur le site Web du département à l'adresse suivante : <http://info.uqam.ca/politiques/>

L'étudiant-e doit déposer le formulaire dûment complété au secrétariat de la direction de son programme d'études : PK-3150 pour les programmes de premier cycle, PK-4150 pour les programmes de cycles supérieurs. Pour plus de détails sur la politique d'absence aux examens du Département d'informatique, consultez le site web suivant : <http://info.uqam.ca/politiques>

## Calendrier détaillé du cours

#	Date	remise	Titre de la séance	Travaux et échéances
1	2 mai		Introduction	
2	9 mai		<b>A1. Éthique</b> professionnelle et code de déontologie	Formation des équipes
3	16 mai		Éthique & Responsabilités (2) Visionnement du film Citizenfour	Formation des équipes
4	23 mai		Éthique & Responsabilisation (3) (Algorithmes, IA, IE)	Sujet de travail de recherche (0%)
5	30 mai		Méthodologies de recherche / création	Cas d'éthique (15%)
6	6 juin	<i>Remise du cas d'éthique</i>	<b>A2. Politisation des TI:</b> des approches critiques, citoyennes, restauratrice	Fiche de lecture ou analyse de jeux (10%)
7	13 juin		<b>A3. L'inscription de valeurs dans le design :</b> analyse comparée	Évaluation du cours <a href="http://portail.etaudiant.uqam.ca">http://portail.etaudiant.uqam.ca</a>
8	20 juin	<i>Fiche de lecture ou analyse de jeux</i>	<b>A4. Ludification :</b> Approches intersectionnelles et interculturelles	Plan de travail de recherche ou de création (10%)
9	28 juin	<i>Remise du plan de travail de recherche ou de création</i>	<b>A5. Analyse de controverses :</b> La propriété intellectuelle à l'ère du numérique	
10	4 juillet		Cours thématique : Approches des conflits en ligne et en situation	Présentations (10min, 10%)
11	11 juillet		Cours thématique : Matériel et déchets électroniques	Présentations (10min, 10%)
12	18 juillet		Cours thématique : Une révision par les jeux vidéo	Travail de session (25%)
13	25 juillet			Examen final (30%)

## Renseignements utiles

### SOUTIEN ET RESSOURCES

**Demander de l'aide ou du soutien :** Au cours de cette session, il se peut que vous rencontriez des difficultés temporaires, inattendues, récurrentes, contextuelles, culturelles, personnelles ... Plutôt que de subir les conséquences, de faire pâtir vos collègues de travail, ou d'être tenté par le plagiat: il est toujours préférable d'en parler et demander de l'aide.

Les étudiant.e.s qui se trouvent dans l'impossibilité de répondre aux exigences du cours &ndash; et ce peu importe la raison &ndash; sont encouragé.e.s à rencontrer la professeure afin d'établir une entente personnalisée.

De plus, les étudiant.e.s sont invitée.e.s à consulter les formes de soutien disponibles aux services aux étudiants. Voici quelques outils, ateliers et ressources pour vous soutenir dans la réussite de vos études.

#### 1. La trousse d'aide en ligne

Pour soutenir sereinement un rythme de travail exigeant tout au long du trimestre:

- Faites le point sur votre situation avec nos grilles et outils d'auto-évaluation.

- Consultez les outils et ouvrages sur les stratégies d'étude pour augmenter vos chances de réussite à l'Université.
- Demandez des consultations individuelles auprès de psychologues de l'Université
- Allez aux rencontres FOCUS, pour les étudiants vivant avec un déficit de l'attention
- Découvrez le système interactif d'aide à la persévérance et à la réussite : SAMI-Persévérance

## 2. Soutien psychologique

Vous pouvez consulter un professionnel pour discuter d'un problème ayant des répercussions importantes sur vos études ou votre vie en général. Les psychologues sont tenus de respecter le code de déontologie de l'Ordre des psychologues du Québec, notamment en ce qui a trait à l'éthique et à la confidentialité. L'UQAM offre des consultations individuelles avec un psychologue des Services à la vie étudiante.

Pour obtenir de l'information, des conseils et réponses à vos questionnements, nos psychologues ont préparé de la documentation touchant à une variété de problématiques: développement personnel, anxiété et stress, dépression, suicide, violences et agressions sexuelles ou autres difficultés fréquentes. N'hésitez pas à visionner les « capsules psy » animées sur l'affirmation de soi, la confiance en soi et l'estime de soi.

Pour obtenir de l'aide rapidement, consultez nos ressources d'aide (CLCS, lignes d'écoute, centres de crise, etc.).

## 3. Besoins particuliers

- Étudiants étrangers
- Les Services à la vie étudiante offrent un accueil et un soutien important aux étudiants en situation de handicap.
- Les étudiant.e.s parents peuvent compter sur les services du Comité de soutien aux parents étudiants (CSPE)
- L'UQAM soutient aussi diverses initiatives visant à offrir des services aux étudiants autochtones.

Source: <https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>

## Intégrité académique

### PLAGIAT Règlement no 18 sur les infractions de nature académique. (extraits)

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en la faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;
- Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Les règlements concernant le plagiat seront strictement appliqués. Pour plus de renseignements, veuillez consulter les sites suivants : <http://www.sciences.uqam.ca/etudiants/integrite-academique.html> et <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/index.html>